



MODIFICATION DE DIRIGEANT

Date : 01/06/2022

Service émetteur : Centre de Formalités des Entreprises, CMA Grand Est

Formulaires :

- [Formulaire M3A](#) ou M3B (pour une SNC) – dûment rempli et signé, en deux exemplaires

Dans le cas où le dossier est transmis par un mandataire, joindre le pouvoir en 2 exemplaires

Documents relatifs aux dirigeants :

- Si le(s) dirigeant(s) est une personne physique :
 - Eventuellement 2 exemplaires des cessions de parts enregistrés
 - 2 exemplaires des statuts modifiés certifiés conformes, si le gérant est nommé dans les statuts
 - 2 exemplaires de la copie Carte d'Identité ou du Passeport en cours de validité (Pour les nationalités étrangères : justificatifs)
 - 2 exemplaires de l'attestation de non condamnation pénale
 - Copie de l'attestation de suivi de stage de préparation à l'installation (le cas échéant)
 - Déclaration de qualification accompagnée des justificatifs (diplômes et/ou certificats de travail)
 - Document relatif au bénéficiaire effectif d'une société
 - Attestation d'information au conjoint si marié/pacsé sous le régime de communauté de bien
- Si le dirigeant est une personne morale
 - 1 extrait k-bis original de moins de 3 mois
 - Lettre nommant le représentant permanent s'il n'est pas le dirigeant de la société
 - Carte d'identité du dirigeant de la personne morale dirigeante
- En cas de changement au niveau des commissaires aux comptes
 - 2 exemplaires de la lettre d'acceptation de la mission et, s'il n'est pas encore mentionné sur la liste publiée, 2 exemplaires de l'attestation d'inscription sur la liste

Documents relatifs à la société :

- 2 exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale
- 2 exemplaires du journal d'annonces légales ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution

Tarifs (à vérifier auprès du Centre de Formalités avant règlement) :

- Règlement obligatoire à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :
193 €
- Règlement à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce, selon le mode d'activité :
192,01 €
76,01 € pour les SASU ou EURL dont l'associé unique, personne physique, est le mandataire social
44,70 € pour le registre des bénéficiaires d'une société